CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E70915** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2027**

ÉDITÉ LE 31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 13/07/2021

Capital : 39 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE B30084751400035

Siret : 300 847 514 00035

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 03 497

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 291382

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 291382

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ENTREPRISE DEBRUILLE

43 BOULEVARD DES BATISSEURS
(ANCIEN BD D'HALLUIN)
59100 ROUBAIX

Téléphone : 03 20 03 35 05 **Fax :**

Portable : 06 22 97 02 83

Responsabilité légale :
BEMMS (940 157 530)

Site Internet : http://www.debruille-peinture.fr

E-mail : contact@debruille-peinture.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 782 144 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	10	10/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.